

Le patrimoine des observatoires astronomiques : l'inventaire

Par **Françoise LE GUET TULLY**, astronome à l'Observatoire de la Côte d'Azur, Responsable de l'inventaire du patrimoine astronomique
et **Jean DAVOIGNEAU**, Direction de l'architecture et du patrimoine, Ministère de la culture et de la communication

Au commencement...

Au début des années 1990, ont eu lieu à Paris une série de réunions informelles organisées en vue de créer un groupe de recherche (GDR) « Histoire de l'astronomie et ethno-astronomie » et de réfléchir à des questions sur le thème « Astronomie et société ». Au départ, l'initiative venait d'un astronome de Strasbourg, Carlos Jaschek, intéressé notamment par l'archivage des observations astronomiques d'hier et d'aujourd'hui et responsable d'un séminaire en ethno et en archéo-astronomie. Une poignée d'astronomes qui réfléchissaient chacun de leur côté à des questions non strictement scientifiques se sont alors rencontrés autour de plusieurs grands thèmes : l'histoire de l'astronomie au sens large, la bibliométrie, la sociologie et la philosophie de l'astronomie, la connaissance du patrimoine. Ce dernier thème fut soulevé par l'une d'entre nous (Françoise Le Guet Tully) qui, s'intéressant au patrimoine de l'observatoire de Nice depuis quelques années déjà, s'était rendu compte que pratiquement tous les observatoires étaient confrontés aux mêmes problèmes, qu'il s'agisse des instruments anciens ou obsolètes, des archives, ou des ouvrages anciens.

Pour mieux comprendre le contexte de ces réunions informelles, il faut rappeler qu'au début des années 1990 le financement national des observatoires au sol était menacé par le développement des grands projets internationaux auxquels la France participait, et qu'il commençait à être question de fermer des observatoires, notamment celui du Pic du Midi. Par ailleurs, les géophysiciens - qui relèvent des mêmes instances financières que les astronomes - étaient médiatiquement beaucoup plus sur le devant de la scène que ces derniers : non seulement la planète et l'environnement étaient plus à la mode que le ciel, mais à l'époque les géophysiciens avaient des ténors quasi omniprésents dans les médias. De ce melting-pot intellectuel et de cette crise identitaire des astronomes est d'ailleurs né fin 1993 un forum intitulé « A quoi sert l'astronomie ? ».

Dans le même temps, les réflexions sur le thème du patrimoine astronomique en général et des instruments en particulier avaient pris un essor grâce à la perspicacité des responsables des instances de tutelle des observatoires, à savoir Guy Simon pour l'INSU/CNRS section astronomie et Jean-Dominique Wahiche pour la Mission Musées du Ministère chargé de la recherche (ce service étant responsable des collections universitaires au sens large). Conscients des dangers encourus par ce patrimoine souvent prestigieux qui disparaissait ou était démantelé au gré des départs à la retraite ou de l'arrivée de nouveaux instruments, ces responsables estimaient aussi que l'absence d'un musée d'astronomie en France était dommageable non seulement pour l'image de l'astronomie, mais aussi pour le public. D'où leur intérêt conjugué en faveur d'actions permettant à court terme de sauvegarder ce patrimoine et à plus long terme de le valoriser.

Création d'un groupe de réflexion

De ces réflexions était née la certitude qu'avant de valoriser quelque patrimoine que ce soit, il faut d'abord savoir de quoi il est constitué. Le travail a donc commencé par une pré-enquête sur le patrimoine astronomique menée dans treize établissements. Cette étude, commandée par l'INSU a été réalisée pendant l'été 1992 par Carlos Jaschek et l'une d'entre nous (Françoise Le Guet Tully) et le résultat tiré à 50 exemplaires bien vite épuisés. À la suite des conclusions de cette enquête - le

patrimoine des observatoires est riche, varié, et souvent en danger - fin 1993 la Mission Musées a créé un groupe de réflexion sur le patrimoine astronomique chargé de « faire des propositions pour sa conservation et sa mise en valeur ». Initialement composé de neuf personnes nommées par le ministère et placé sous la responsabilité de Françoise Le Guet Tully, le groupe s'est rapidement élargi en invitant à ses réunions de nombreux spécialistes du patrimoine ainsi que des astronomes personnellement intéressés par divers aspects du patrimoine de leurs établissements respectifs.

La réflexion sur les archives des observatoires ne se distinguant pas de celle sur les archives scientifiques des laboratoires et des grandes écoles menée à l'époque par Thérèse Charmasson au Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des Sciences et par Denise Ogilvie à l'Institut Pasteur, le groupe de réflexion a décidé de concentrer ses efforts sur le patrimoine instrumental.

L'objectif à terme étant de procurer aux entités qui en ont la charge les moyens de valoriser ce patrimoine, il est apparu qu'il était impératif de le connaître, de bien le connaître. Comment faire si ce n'est en commençant par le nommer et par l'inventorier ? En effet un objet inventorié existe et, s'il existe, non seulement le risque qu'il disparaisse diminue mais la chance qu'il suscite des recherches historiques de qualité augmente. Or seul un matériau historique solide et validé fonde une valorisation respectueuse de ses publics.

Convaincu de la nécessité de procéder à un inventaire documenté, au cours de 1994 le groupe de réflexion a donc commencé à s'interroger sur la méthodologie à mettre en œuvre. Après avoir envisagé plusieurs pistes, c'est sur les conseils de Bruno Jacomy, directeur adjoint du musée des arts et métiers du CNAM, qu'il prend alors contact avec Claudine Cartier, responsable du Bureau de la méthodologie de l'Inventaire au ministère de la culture. L'inventaire de patrimoines industriels et techniques ayant récemment fait l'objet de développements méthodologiques, la perspective d'inclure un volet patrimoine scientifique dans l'Inventaire est accueillie avec beaucoup d'intérêt et une étroite collaboration s'instaure entre le groupe de réflexion et l'un d'entre nous (Jean Davoigneau), chargé d'études documentaires à l'Inventaire.

De l'Inventaire général à l'inventaire du patrimoine astronomique

Entrepris en 1964 sous l'égide d'André Malraux, l'Inventaire général a pour but de recenser, d'étudier et de faire connaître le patrimoine français. La méthodologie mise en œuvre par le ministère de la Culture consiste à constituer pour chaque objet (ou bâtiment) une masse documentaire homogène comprenant des dossiers descriptifs, des plans, des photographies et une bibliographie au moyen d'une grille d'analyse et de vocabulaires normatifs.

La grille d'analyse, commune à toutes les notices descriptives, est scindée en six grands chapitres - Références ; Désignation ; Localisation ; Description ; Historique ; Situation juridique - dont certains champs sont remplis en texte libre et d'autres à l'aide d'un vocabulaire normé élaboré en fonction du type de patrimoine considéré. Dans le premier cas, la recherche se fait donc mot à mot, dans le second par fonctions, dénomination, matériaux, siècle, etc.

Les notices textuelles correspondant au patrimoine monumental français sont versées sur la base de données Mérimée (160 000), tandis que celles correspondant au patrimoine mobilier alimentent la base de données Palissy (225 000). Chaque notice est illustrée d'une ou de plusieurs photographies. La base Mémoire, qui a pour objet de répertorier les clichés réalisés par l'Inventaire, rassemble 330 000 notices accompagnées de 260 000 images, dont une partie correspond à des bâtiments protégés au titre des Monuments Historiques¹.

¹ Données début 2004. Pour consulter ces bases, aller à http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?

Après avoir, courant 1994, procédé à l'examen de quelques autres méthodologies d'inventaire, le groupe de réflexion a arrêté son choix sur celle de l'Inventaire général en raison de la cohérence de cette dernière et de son aptitude à s'adapter à divers types de patrimoine. Un autre élément de poids en faveur de ce choix a été que l'Inventaire général est abondamment illustré à la fois par des clichés pris lors de l'étude de l'objet inventorié et, lorsqu'ils existent, par des documents d'archives. En effet, avoir accès à des illustrations pour des instruments qu'il n'est pas forcément loisible ou possible d'aller examiner sur place est une demande constante des historiens des sciences.

Ce choix fait, le groupe de réflexion a ensuite intensément contribué à l'élaboration par les collègues du ministère de Culture d'un vocabulaire normé spécialisé adapté aux fonctions des instruments du patrimoine astronomique². Puis, en 1995, un premier protocole triennal d'accord a été signé entre le ministère chargé de la Recherche et le ministère de la Culture en vue d'entreprendre l'inventaire d'un échantillon de 200 objets appartenant au patrimoine de l'astronomie. Cette phase expérimentale — qui s'est déroulée en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur — une fois validée, l'opération d'inventaire s'est poursuivie dans le cadre de deux nouveaux protocoles triennaux signés respectivement en 2000 et en 2003.

Quel patrimoine dans quels observatoires ?

Le patrimoine rencontré relève de la même typologie dans tous les établissements étudiés :

- Instruments fixes (lunette, télescope, etc.) ;
- Instruments fixes associés à un bâtiment (lunette coudée) ;
- Instruments mobiles (micromètre, chronographe, horloge, etc.) ;
- Oeuvres d'art (sculptures, tableaux, globes, etc.) ;
- Abris d'instruments (coupoles) et édicules ;
- Bâtiments et leurs décors architecturaux.

A cette liste, il convient d'ajouter le site et la disposition des bâtiments sur le site. En effet, les premiers observatoires étaient installés soit sur des terrasses ou des tours³, soit dans des bâtiments massifs⁴, et ils étaient implantés en ville ou à proximité des villes. La recherche de sites isolés et en altitude ainsi que la construction de pavillons isolés destinés à des fonctions spécifiques commencent au cours de la seconde moitié du XIXe siècle⁵.

En ce qui concerne les observatoires inclus dans l'inventaire, la typologie des sites est la suivante :

- site isolé et en altitude avec pavillons isolés (Bordeaux, Besançon, Lyon, Meudon, Marseille 3, Nice, Pic du Midi, observatoire de Haute-Provence et plateau de Calern)
- site isolé et en altitude avec bâtiment unique (Hendaye)
- site isolé clos de murs en ville avec pavillons isolés (Montpellier 2, Toulouse 2) ou semi-isolés (Strasbourg)
- site isolé clos de murs en ville (Paris).

² Nos collègues du ministère de la Culture ont ensuite élargi le travail entrepris en commun sur le vocabulaire des instruments de l'astronomie au champ de l'instrumentation scientifique en général et de l'enseignement de la physique.

³ Ainsi, à Marseille, le premier site d'observation fut en 1685 une terrasse de l'arsenal, et le second une tour de trois étages édiflée pour la circonstance en 1702 à la montée des Accoules ; à Lyon, la tour de l'observatoire du collège des jésuites fut édiflée en 1701 ; à Toulouse en 1733 et à Montpellier en 1745, les observatoires furent installés sur des tours de remparts.

⁴ A Paris, Louis XIV fit construire en 1667 par Claude Perrault un bâtiment massif mal adapté aux observations.

⁵ Les sites des observatoires d'Alger, Bordeaux, Besançon, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Strasbourg, Toulouse – choisis entre 1850 et 1885 – répondent aux critères d'isolement. Mis à part ceux de Montpellier et Strasbourg, implantés dans un jardin botanique, et celui de Toulouse, dans un parc municipal, tous les autres se trouvent au sommet de collines ou de petits monts.

Tous ces sites abritent des activités de recherche - à l'exception du jardin botanique de Montpellier et du parc Jolimont de Toulouse, les deux instituts de recherche correspondant ayant migré dans des locaux universitaires durant la deuxième moitié du XXe siècle⁶.

Les instruments, bâtiments et sites inventoriés datent pour l'essentiel des XIXe et XXe siècles, sauf à l'observatoire de Paris où le patrimoine remonte à la fin du XVIIe siècle et à Lyon, Marseille, Montpellier, et Toulouse où quelques pièces datent du XVIIIe siècle. Quant à l'observatoire de Haute-Provence, mis à part quelques pièces transférées de Paris datant du XIXe siècle, ainsi qu'au plateau de Calern, le patrimoine date du XXe siècle⁷.

Date de création des observatoires inventoriés

1667	Paris	1879	Montpellier
1702	Marseille 1	1879	Hendaye
1856	Alger	1880	Strasbourg
1863	Marseille 2	1881	Nice
1872	Toulouse	1892	Pic du Midi
1878	Besançon, Bordeaux, Lyon	1936	Haute-Provence
1879	Meudon	1974	Plateau de Calern

Critères de l'inventaire et bilan de l'opération

⁶ L'observatoire universitaire de Lille quant à lui n'entre dans aucune de ces catégories : la lunette qui s'y trouve provient en effet d'un astronome privé, Robert Jonckheere, dont l'observatoire se trouvait à Hem (59).

⁷ Outre les instruments utilisés par les astronomes de l'observatoire étudié ou par leurs prédécesseurs en cas de création d'établissements successifs, le patrimoine inventorié comprend aussi parfois des instruments plus anciens dont l'origine est obscure. Ainsi plusieurs observatoires possèdent-ils des astrolabes.

Définir les critères de sélection des objets qui entrent dans un inventaire est toujours une question fondamentale. Ainsi de nombreux inventaires d'instruments ne s'intéressent qu'aux objets les plus prestigieux, ou aux plus anciens, ou aux plus chers – critères qui d'ailleurs souvent se recoupent. Dans le cas présent, l'objectif premier était de connaître le patrimoine des observatoires en vue de l'étudier, de le sauvegarder, puis de le valoriser auprès du grand public. Souvent mal considéré par les astronomes eux-mêmes, le patrimoine astronomique devait également dans le même temps être valorisé auprès de la communauté scientifique. Aussi il a été décidé d'inclure dans l'inventaire aussi bien les instruments les plus prestigieux que les plus modestes : tous participent en effet de l'histoire de l'établissement et illustrent l'astronomie en train de se faire. Aucun critère de date n'a par ailleurs été retenu : les instruments obsolètes côtoient les instruments en activité, eux-mêmes futurs instruments obsolètes⁸. Enfin l'inventaire comprend également certains instruments disparus : ainsi à Nice a été étudié le grand cercle méridien, démantelé à la fin des années 1960, car il est documenté par des plans et des photographies et appartient à l'ensemble des cercles méridiens qui au XIXe siècle équipaient les observatoires⁹.

Quels sont en ce printemps 2004 les résultats de l'opération menée avec la méthodologie de l'Inventaire général adaptée au patrimoine astronomique sur un corpus choisi en fonction des critères décrits ci-dessus ?

Dans le cadre du premier protocole interministériel (1995-1998), une opération-pilote a été menée sur un ensemble de 200 objets se trouvant pour partie dans des observatoires (Marseille, Meudon, Nice, Paris) et pour partie dans des musées (musée des arts et métiers du CNAM, la Cité des Sciences et de l'Industrie). Quelques objets ont également été inventoriés au Bureau des Longitudes. A cette occasion environ 500 photos ont été prises, dont une série de photos aériennes documentant les différents sites astronomiques de la région Provence -Alpes - Côte d'Azur¹⁰.

La méthodologie utilisée une fois validée, à partir de 2000 l'inventaire a été entrepris dans des observatoires hors des régions tests d'Ile-de-France et de PACA. Actuellement l'inventaire du patrimoine astronomique est achevé ou en cours dans les observatoires et lieux suivants :

- Besançon¹¹
- Bordeaux
- Hendaye
- Lyon
- Montpellier
- Strasbourg.

Il a aussi été entrepris à l'Observatoire de Haute-Provence, ainsi que dans les stations astronomiques proches de Saint-Véran et du Mont-Chiran.

Près de 900 notices sont en cours de rédaction, les campagnes photographiques (menées avec le concours des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) sont achevées ou pratiquement achevées à Besançon, Bordeaux, Hendaye, Strasbourg ainsi qu'à l'OHP, Saint-Véran et au Mont-Chiran. Elles sont commencées ou programmées à Lyon et à Montpellier. Une partie des notices et des photos est déjà mise en ligne sur http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?¹²

⁸ Pour une discussion approfondie relative aux critères voir p 12-14 dans l'article de Françoise Le Guet Tully & Jean Davoigneau, L'aventure de l'inventaire, *La Lettre de l'OCIM*, n° 84, novembre-décembre 2002, p 8-16.

⁹ Jean Davoigneau & Françoise Le Guet Tully, L'inventaire et le patrimoine de l'astronomie : l'exemple des cercles méridiens et de leurs abris, *Revue de l'Art*, à paraître.

¹⁰ Un ouvrage a été publié en 1999 à cette occasion par les auteurs dans la collection « Itinéraires du patrimoine » : *Observatoires astronomiques Provence Alpes Côte d'Azur* (en version anglaise *Astronomical observatories in Provence, the Southern Alps and the Côte d'Azur*).

¹¹ y compris les instruments de l'observatoire déposés au Musée du Temps et les horloges et instruments astronomiques du lycée Jules Haag, ancienne Ecole de Chronométrie.

¹² Pour consulter les notices et les photographies de Marseille et de Nice et de Marseille, mettre le numéro du département dans le champ localisation et « observatoire » dans le champ édifice.

Comme opération importante il reste essentiellement à programmer l'inventaire de l'Observatoire Midi-Pyrénées – site historique et site universitaire de Toulouse¹³, Pic-du-Midi et site de Bagnères-de-Bigorre – ainsi que celui du plateau de Calern dans les Alpes-maritimes¹⁴.

Retombées de l'inventaire

Cette entreprise d'inventaire a déjà eu de nombreuses retombées, tant sur le terrain dans les observatoires, qu'au plan national et international.

Localement l'intérêt manifesté par des personnes extérieures à l'établissement à l'égard d'objets le plus souvent jusque-là peu ou pas regardés a souvent suscité une prise de conscience des équipes de direction et de certains personnels. Celle-ci s'est manifestée concrètement par l'apport régulier de « nouveaux » objets à inventorier à l'occasion des visites ultérieures, ce qui a contribué à enrichir parfois considérablement la « collection » à inventorier. Cette prise de conscience a également eu pour conséquence le désir de protection au titre des Monuments historiques de trésors patrimoniaux dont l'existence était découverte à cette occasion. Ainsi, à Hendaye et Marseille, les collections d'instruments ont fait l'objet d'une telle protection¹⁵, tandis qu'à Besançon, Lyon et Montpellier les dossiers sont en cours d'instruction¹⁶. Dans beaucoup d'établissements, les études entreprises à l'occasion de l'inventaire servent aussi de support à des opérations spécifiques de valorisation du patrimoine¹⁷ ou à l'élaboration du volet patrimonial de projets d'ouverture au public (soit dans le cadre de l'établissement ou de l'université auquel celui-ci est rattaché)¹⁸. Elles servent également, le cas échéant, à préparer des dossiers de restauration¹⁹ et à installer des réserves en bonne et due forme en remplacement des espaces de stockage plus ou moins sauvages de départ²⁰.

Au plan national, l'opération d'inventaire du patrimoine astronomique a suscité d'autres inventaires, notamment l'inventaire de collections d'instruments de physique²¹. Les travaux entrepris sur le vocabulaire des instruments de l'astronomie ont été à cette occasion étendus à l'instrumentation scientifique et au patrimoine technique²². La présente opération d'inventaire a donné lieu également à une expérience de constitution d'archives orales. Au cours du travail de terrain nous avons été amenés à constater que peu de personnes connaissaient encore le fonctionnement des grands instruments. C'est pourquoi, lors d'une première phase exploratoire, nous avons fait réaliser par un spécialiste des entretiens auprès de huit utilisateurs de cercles méridiens (à Bordeaux et à Hendaye). Le résultat, qui complète utilement l'étude des instruments concernés (cercle méridien, micromètres, horloges), permet en outre d'enrichir l'inventaire d'un volet ethnologique.

¹³ Un inventaire s'inspirant de la présente méthodologie a été réalisé récemment par Jérôme Lamy dans le cadre de la politique patrimoniale de l'université Paul Sabatier.

¹⁴ Il reste également à compléter l'inventaire des sites de l'observatoire de Paris-Meudon ;

¹⁵ Les dossiers destinés à instruire ces demandes de protection s'appuient directement sur les études et les photos réalisées à l'occasion de l'inventaire.

¹⁶ A Besançon la protection des bâtiments est également demandée.

¹⁷ A Hendaye, réalisation d'un petit catalogue sur les instruments, et à Marseille, réalisation des labels du musée et contribution aux pages historiques du site Internet de l'établissement..

¹⁸ à Besançon, Bordeaux, Montpellier (projet MuseUM des universités de Montpellier), Strasbourg (projet jardin des sciences de l'ULP).

¹⁹ à Marseille et Montpellier par exemple.

²⁰ A Montpellier, de vraies réserves sont en cours d'installation dans le cadre du projet MuseUM en remplacement de lieux dispersés géographiquement ; à Lyon, les objets - qui lors de la première visite sur le terrain étaient extrêmement dispersés dans des lieux n'offrant pas une bonne sécurité - ont été rassemblés dans un local spécial.

²¹ à l'Ecole Polytechnique et dans des lycées.

²² Comme par exemple celui des phares.

Nous avons également participé en septembre 2000 aux journées d'études « Réflexions sur le patrimoine scientifique et technique » organisées par l'OCIM au musée des arts et métiers, journées dont les actes ont été publiés²³.

La présente opération d'inventaire a aussi fait l'objet d'un numéro spécial de la Lettre de l'OCIM (n° 84, décembre 2002) coordonné par les auteurs du présent article. Les études et photographies réalisées à l'occasion de l'inventaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ont quant à elles permis en 1999 la publication d'un ouvrage dans la collection « Itinéraires du patrimoine »²⁴.

Au plan international, les études et photographies de l'inventaire servent régulièrement de support à des communications, à des colloques internationaux et notamment aux International Scientific Instrument Symposium (ISIS) organisés annuellement dans le cadre de la division d'Histoire des Sciences de l'IUHPS²⁵. L'opération française a donc d'ores et déjà une visibilité internationale, attestée s'il le fallait par l'invitation de Françoise Le Guet Tully en juin 2004 au symposium international intitulé « Scientific Instrument Collections in the University »²⁶.

Enfin cette opération d'inventaire est à l'origine d'une étroite collaboration avec le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG), établissement implanté sur la colline de la Bouzaréah à Alger, colline sur laquelle se trouve un patrimoine astronomique architectural et instrumental du XIX e siècle particulièrement intéressant²⁷.

Poursuite de l'inventaire et perspectives de valorisation

La poursuite de l'inventaire dans les sites non encore étudiés et la finalisation de l'inventaire dans les autres sont évidemment des tâches prioritaires. Il faut souligner à ce propos qu'entre le travail exploratoire dans les caves, greniers et autres lieux de stockage et le versement des notices et des images sur les bases de données du ministère de la Culture, de nombreuses étapes doivent être franchies. L'objectif étant d'aboutir à des notices détaillées et si possible abondamment illustrées, il est par ailleurs nécessaire de mener un important travail de recherche documentaire en parallèle. Par ailleurs, lorsque le patrimoine s'avère particulièrement important en quantité (et en qualité), comme cela est le cas à Besançon, Bordeaux ou Strasbourg, la finalisation des notices prend beaucoup de temps²⁸.

²³ Le Guet Tully Françoise et Davoigneau Jean, Le patrimoine des observatoires : réflexions et actions en cours, *Réflexions sur le patrimoine scientifique et technique, Actes des journées d'études de l'OCIM, Musée des Arts et Métiers, Paris, 21 et 22 septembre 2000*, Serge Lochot (ed.), OCIM, 2001, p 99-108.

Davoigneau Jean, Le système descriptif des objets mobiliers, *Réflexions sur le patrimoine scientifique et technique, Actes des journées d'études de l'OCIM, Musée des Arts et Métiers, Paris, 21 et 22 septembre 2000*, Serge Lochot (ed.), OCIM, 2001, p 115-119.

²⁴ Voir note 10.

²⁵ Leyde, Pays-Bas (1995) ; Liège, Belgique (1997) ; Soro, Danemark (1998) ; Oxford, Royaume-Uni (2000) ; Stockholm, Suède (2001) ; Athènes, Grèce (2002) ; Newport News, Virginie, Etats-Unis (2003).

La communication de Liège a fait l'objet d'une publication dans les Actes, un article sur les cercles méridiens, basé sur celle de Newport News doit être publié dans la Revue de l'Art, un autre sur les lunettes équatoriales coudées est en cours de rédaction avec un collègue algérien, Hamid Sadsaoud.

²⁶ <http://www.dartmouth.edu/~sicu>.

²⁷ Le Guet Tully, F., Sadsaoud, H., Heller, M., La création de l'observatoire d'Alger, *La Revue du musée des arts et métiers*, n° 38, juin 2003, p 26-35.

²⁸ A Besançon, Patrick Blandin et Laurent Poupard, du service de l'inventaire de la DRAC de Franche-Comté, contribuent par leurs travaux personnels à la finalisation des notices ; à Bordeaux une doctorante, Laetitia Maison, a considérablement enrichi les notices sur le plan historique ; à Strasbourg, Delphine Issenmann bénéficie d'un contrat durée déterminée financé conjointement par l'observatoire et le service de l'inventaire de la DRAC Alsace pour finaliser le travail d'inventaire et l'enrichir en vue de l'utiliser pour le projet « Jardin des Sciences » de l'Université Louis Pasteur.

Outre ces tâches prioritaires, nous souhaitons poursuivre la constitution d'un corpus de savoir-faire relatifs à l'utilisation des grands instruments rencontrés sur les sites astronomiques (cercles méridiens, lunettes équatoriales droites et coudées, télescopes). Compte tenu de l'intérêt des enquêtes déjà menées à titre expérimental, il semble qu'il serait judicieux de les poursuivre de façon systématique sous forme d'enregistrements vidéo auprès des derniers utilisateurs de ces grands instruments.

Nous prévoyons également de valoriser cette opération d'inventaire originale auprès du grand public par l'organisation d'une exposition présentant *L'art des observatoires*²⁹ et la publication d'un ouvrage d'accompagnement *L'Observatoire en France*³⁰.

²⁹ Exposition prévue à Montpellier fin 2005-début 2006 dans le nouvel espace d'exposition en création dans l'ancien Institut botanique dans le cadre du projet MuseUM.

³⁰ Ouvrage collectif, destiné à faire connaître au grand public une sélection d'objets appartenant au patrimoine des observatoires (notices détaillées et illustrées d'environ 300 objets), il comprendra des articles rédigés par des spécialistes sur : l'inventaire du patrimoine astronomique ; l'astronomie de l'Ancien Régime et ses observatoires ; l'observatoire en France, de la Restauration au XXe siècle ; les fabricants d'instruments astronomiques ; l'architecture des observatoires. Il sera complété d'un index et d'une bibliographie.